



N° 11 630*02

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT EN VUE DE RELACHER DANS LA NATURE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : CESTMED

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue Avenue du Palais de la Mer
Commune LE GRAU DU ROI Code postal 30260

Nature des activités : Centre d'étude et de sauvegarde des Tortues Marines

Qualification : Association de bénévoles

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT ET LE RELACHER

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1 <u>Caretta</u> <u>Caretta</u>			<u>Capture accidentelle,</u> <u>échouage</u>
B2 <u>Demochelys</u> <u>coriacea</u>			<u>"</u> <u>"</u>
B3 <u>Chelonia</u> <u>mydas</u>			<u>"</u> <u>"</u>
B4			
B5			

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU RELACHER

Préciser les motifs du relacher, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Remise en liberté dans son espace naturel après
passage en centre de soin

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *

D1. QUEL EST LE LIEU DE DÉPART

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : CESTMED

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue AV du Palais de la Mer
Commune LE GRAU DU ROI Code postal 30260

Elevage d'agrément

Etablissement : d'élevage , de présentation au public , de transit et de vente

Autorisation préfectorale de détention , d'ouverture en date du : 18.06.2007

Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :
Nom et Prénoms : Jean-Baptiste SENE GAS / Jean-Yves GROLL

